



RECOMMANDATIONS  
**2018**







## En chiffres

### **Programme de droits de scolarité gratuits (2016-2017)<sup>ii</sup>**

*Budget :* 25 M\$  
*Réel :* 18 M\$  
***Restant :* 7 M\$**

### **Aide financière aux étudiants (depuis 2014-2015)**

*Coupé :* 50 M\$<sup>iii</sup>,  
*Réinvesti :* 25 M\$  
*Versé :* 18 M\$  
***Restant :* 32 M\$**

Après le tollé soulevé par son lancement, la nouvelle stratégie d'aide financière aux étudiants du gouvernement provincial semble en voie de produire des résultats. Ces résultats sont dus aux ajustements développés en consultation avec les divers organismes étudiants.

Ce faisant, le gouvernement est mieux en mesure de se positionner pour répondre aux préoccupations étudiantes. La FÉÉCUM apprécie cette ouverture, et porte auprès du gouvernement les réflexions des étudiant.e.s francophones pour l'appuyer dans son travail. Les associations étudiantes des campus d'Edmundston et de Shippagan lui font écho.

Le programme sur les Droits de scolarité gratuits (DSG), malgré son faux départ, a résulté – à l'Université de Moncton du moins – en une hausse appréciable des nouvelles inscriptions issues des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. On constate particulièrement son impact dans les régions du Nord<sup>i</sup>, historiquement moins bien nanties que celles du Sud. En fait d'améliorer l'accessibilité, le DSG semble un programme prometteur.

Il faudra attendre de voir comment le programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne (PADSCM) parviendra à combler les pertes causées aux étudiants de familles dont le revenu dépasse le seuil de 60 000\$ avant de nous prononcer à son sujet. Cela dit, il importe en cette année électorale de voir à solidifier ces deux nouveaux programmes à long terme.

Dans une économie qui montre des signes timides de reprise, et avec l'abandon récent du projet Énergie Est, nous espérons que le gouvernement provincial saura voir l'importance de diversifier les compétences. Il faut permettre à notre jeunesse d'acquérir des compétences variées, et surtout transférables. Sans pouvoir prédire quels seront les emplois de demain, il est risqué de limiter notre vision, et nos investissements, à ceux d'aujourd'hui.

Vu notre réalité démographique, il est plus que jamais nécessaire pour le gouvernement de voir à retenir un maximum d'étudiant.e.s internationaux qui complètent leurs études dans la province. L'ouverture de l'accès au régime provincial d'assurance-maladie est un pas dans cette direction, que nous saluons, tout en demeurant conscients qu'il faut en faire davantage pour se montrer compétitif face aux autres provinces canadiennes.

Il est donc plus que jamais important et pertinent de financer adéquatement les établissements postsecondaires, en visant à réduire le coût aux étudiants plutôt que d'en gérer d'augmentation, dans une perspective de gratuité. La FÉÉCUM considère que l'ajout d'un second ministre à la tête du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la formation et du travail (MEFT) fournira l'occasion de consacrer davantage de ressources afin d'orienter les pratiques en ce sens.

Sur ce, nous vous souhaitons bonne lecture.

### **Le comité exécutif 2017-2018 de la FÉÉCUM**

Tristian Gaudet, président

Alexandre Cédric Doucet, VP exécutif

Jacques-Roch Gauvin, VP académique

Pascale Joëlle Fortin, VP interne

*Avec l'appui de l'Association étudiante de l'Université de Moncton, campus de Shippagan (AÉUMCS), et de l'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston (AGÉÉUMCE)*



Comme la FÉECUM le revendique dans sa campagne *Mon stage me ruine*, le recours aux stagiaires non-rémunérés est une pratique injuste qui doit cesser, tout particulièrement dans les domaines de travail contrôlés et réglementés par le gouvernement provincial.

Notre sondage révèle que l'expérience de travail acquise au cours de ces stages est un élément important de la préparation au marché de l'emploi. Cette valeur n'est pas remise en question par les stagiaires. En revanche, les dépenses additionnelles qui en résultent sont largement dénoncées comme étant l'aspect le plus négatif de l'expérience.

La charge de travail qui accompagne un stage de fin de programme est significative. Les stagiaires ne peuvent travailler à temps partiel pour faire face aux coûts additionnels sans affecter leur rendement ; comme leur succès en dépend, le choix s'impose de lui-même.

## En chiffres

### Valeur estimée de la pleine rémunération des stagiaires<sup>vii</sup>

(Moyenne 5 ans, salaire minimum) :

**5,2 M\$ à**

(Moyenne 5 ans, 15\$/heure)

**7,1 M\$**

Mentionnons au passage que les stagiaires des programmes ciblés par la campagne *Mon stage me ruine* sont des femmes dans une proportion de 83%. Ce chiffre reflète la tendance dans le milieu du travail, où les femmes représentent 92% du personnel infirmier et 85% du personnel enseignant au primaire, entre autres<sup>iv</sup>.

C'est le gouvernement provincial qui embauchera la majorité de ces stagiaires; dans les faits, ces stages servent de période de formation initiale en milieu de travail. Il est à noter que des pénuries sévissent ou sont à prévoir tant en éducation<sup>v</sup> qu'en science infirmière<sup>vi</sup>, ce qui devrait inciter le gouvernement à rendre plus accessibles ces programmes d'études. Rémunérer les stagiaires est agir en ce sens.

### Stagiaires non-rémunérés au N-B<sup>viii</sup>

(Moyenne 5 ans) :

**1043 / année**

Plusieurs options sont ouvertes au gouvernement pour ce faire. D'après l'utilisation faite des fonds réservés à l'aide financière depuis 2014-2015, des fonds sont disponibles pour être réinvestis à cette fin.

### Programmes du premier cycle visés par la campagne #Monstagemeraine

- Éducation
- Science infirmière
- Nutrition et alimentation
- Travail social
- Sports, loisir et tourisme

La rémunération du travail accompli au cours des stages de fin de programme, où les stagiaires sont appelés à travailler de manière autonome et à s'acquitter des mêmes tâches que les professionnel.le.s du milieu, constitue un objectif réalisable dans le cadre actuel.

Nos calculs utilisent diverses combinaisons d'heures à rémunérer et de salaire offert, allant d'une rémunération fixe de huit semaines au salaire minimum (sur le mode du programme SEED), jusqu'à la pleine rémunération des heures de stage à un taux horaire de 15\$, en accord avec la position de la FÉECUM sur le salaire minimum. Il en résulte un coût qui se chiffre entre 3,6 M\$ et 7,1 M\$

Il reste suffisamment de fonds non-utilisée au DSG pour couvrir ces coûts dans l'immédiat.

Pour plus d'information au sujet des stagiaires non-rémunérés, nous vous invitons à consulter la page de la campagne [#Monstagemeraine](#).

## La FÉECUM recommande :

Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick rémunère le travail des stagiaires complétant un stage de fin de programme dans le milieu des services publics, et qu'il crée une forme de soutien financier équivalent (par exemple, une bourse) pour les stagiaires qui complètent leur stage de fin de programme dans un milieu ne relevant pas immédiatement de son contrôle.



## En chiffres

### Cible d'immigration francophone

(d'ici 2020) :

**33% des nouveaux arrivants**

### Proportion d'immigrants francophones<sup>xvi</sup>

(2017) :

**17%**

### Étudiant.e.s internationaux francophones au N-B<sup>xvii</sup>

(Moyenne 5 ans) :

**803**

### Frais différentiels<sup>xviii</sup>

(Moyenne 5 ans) :

**4695\$/étudiant**

En 2017, le Nouveau-Brunswick s'est mis au diapason de la majorité des provinces canadiennes en accordant aux étudiant.e.s internationaux l'accès au régime provincial d'assurance-maladie. Bien qu'il s'agisse d'une mesure importante, et significative, nous pouvons et devons en faire davantage.

Les derniers suivis au *Plan d'action pour favoriser l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick* nous démontrent qu'il reste beaucoup de travail à accomplir pour atteindre les cibles fixées d'ici 2020<sup>ix</sup>.

Considérant les cibles provinciales en matière d'immigration francophone, l'intérêt de mettre en place des mesures et des processus qui encouragent les étudiants internationaux à choisir de s'établir au Nouveau-Brunswick après leurs études est plus grand que jamais.

Notre province comptait 2505 étudiants internationaux en 2014-2015, dont plus du tiers (874) étaient inscrits à l'Université de Moncton<sup>x</sup>, et donc francophones. De plus, ces étudiant.e.s sont nombreux à s'inscrire dans les domaines où la *Stratégie de croissance démographique* du gouvernement provincial prévoit le plus grand besoin de main-d'oeuvre (Affaires, finance et administration; Ventes et commerce).

Sachant qu'un tiers des diplômés internationaux en Atlantique désire rester dans la région<sup>xi</sup>, la province dispose à l'Université de Moncton d'un bassin potentiel de 265 candidats à l'immigration, formés ici et francophones de surcroît. De plus, la région de Moncton compte déjà le tiers des francophones de la province et près des deux tiers des nouveaux arrivants<sup>xii</sup>, ce qui en fait une destination de choix. Les campus en région sont aussi des pôles d'attraction avantageux pour les francophones.

On remarque toutefois une tendance à la baisse dans les inscriptions des étudiant.e.s internationaux, qu'il faut voir à contrer. Certains facteurs hors du contrôle de l'Université de Moncton (crises politiques, financières ou humanitaires) semblent avoir eu leur rôle à jouer. Certains autres, comme la compétition accrue du Québec, où on cible l'immigration de 500 diplômé.e.s internationaux de plus d'ici 2020<sup>xiii</sup>, ou celle de l'Université d'Ottawa, offrent en revanche une possibilité d'intervention.

En 2013, l'Université d'Ottawa a lancé son *Programme d'exonération partielle des droits de scolarité*, qui permet aux étudiant.e.s internationaux francophones de payer les mêmes droits de scolarité que les étudiant.e.s canadiens. Les résultats ne se sont pas faits attendre, car dès l'année suivante les inscriptions triplaient chez ces derniers<sup>xiv</sup>.

En tant que « groupe important de jeunes hautement instruits parmi lesquels sélectionner des résidents permanents »<sup>xv</sup>, les étudiant.e.s internationaux représentent une population que le gouvernement provincial a tout intérêt d'appuyer durant les études.

## La FÉECUM recommande :

Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick voit à appuyer financièrement les étudiantes et étudiants francophones provenant de l'extérieur du Canada pendant leurs études dans la province, en éliminant les frais différentiels qui doivent être payés par ces derniers.



2018

3 Financement pluriannuel

Dans le discours du budget 2017-2018, la ministre des Finances a déclaré son intention de signer des protocoles d'entente avec les quatre universités publiques de la province, dans le but d'assurer « la prévisibilité au chapitre des frais de scolarité pour les étudiants du Nouveau-Brunswick ». Aucune de ces ententes n'a encore été signée.

Plusieurs autres objectifs sont liés à ces ententes, dont un financement pluriannuel, la création de projets-pilotes dans les établissements (notamment afin d'appuyer la croissance démographique), et la reddition de comptes auprès du comité des comptes publics.

Chacun de ces objectifs rejoint des revendications formulées par la FÉÉCUM dans le passé, et serait favorablement reçu s'il devait se concrétiser. Cela dit, il ne suffit pas de faire les choses, encore faut-il les faire avec la bonne intention et dans le but de profiter au plus grand nombre. Il serait inacceptable de voir le gouvernement financer les universités dans le but précis de planifier la hausse de la scolarité; bien au contraire, il faut voir à renverser cette tendance.

La FÉÉCUM fait valoir depuis plusieurs années la nécessité pour nos universités publiques d'avoir accès à un financement établi sur une base pluriannuelle, à des fins de planification et de gestion à long terme. Il faut dire que cette demande s'accompagne généralement du constat de l'état inadéquat du financement des universités.

De fait, pas une seule des quatre universités de la province n'a vu sa subvention suivre le cours de l'inflation au cours des cinq dernières années. À Moncton du moins, le montant d'aide provinciale a augmenté de 1,9% sur cette période<sup>xix</sup>; il en résulte que son déficit a presque doublé.

Ce sous-financement a des impacts sur la qualité de l'éducation, comme en témoigne la réduction des dépenses académiques, et des dépenses de soutien (académique et aux étudiants) à l'Université de Moncton.

Il est largement accepté que le coût de maintien du statu quo dans les universités augmente de 3 à 4 pour cent par année; comment sont-elles sensées faire face à ces augmentations sans se résigner à en faire porter le fardeau par les étudiant.e.s? Trop d'universités choisissent cette solution.

Si on regarde la courbe du coût de la scolarité aux quatre universités publiques de la province, on ne peut nier l'impact du sous-financement. Même en incluant Moncton, où les déficits se succèdent, ce coût a grimpé en moyenne de 15,5 pour cent en l'espace de 5 ans. C'est près de trois fois le taux d'inflation. Pendant ce temps, notre province continue d'afficher le revenu médian le plus bas au Canada et un taux de croissance du revenu à peine au-dessus de la moyenne canadienne<sup>xx</sup>.

Il est temps pour le gouvernement de jouer pleinement son rôle dans le secteur postsecondaire, et de faire face à sa responsabilité dans le problème de l'endettement record des étudiants de notre province<sup>xxi</sup>, si l'avenir du Nouveau-Brunswick doit être meilleur que la situation présente pour la relève. Tout ceci doit passer par le financement.

## En chiffres

### **Augmentation moyenne du coût de la scolarité au N-B**

(2013-14 à 2017-18) :

**+ 15,5%**

### **... au cours de l'inflation<sup>xxii</sup> :**

**+ 6%**

### **Dépenses académiques à l'Université de Moncton**

(2013-14 à 2017-18) :

**- 3,8%**

### **... au cours de l'inflation :**

**+ 5,7%**

### **Dépenses en soutien académique et en services aux étudiants à l'Université de Moncton**

(2013-14 à 2017-18) :

**- 3%**

### **... au cours de l'inflation :**

**+ 5,4%**

## La FÉÉCUM recommande :

**Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick conclue des ententes de financement pluriannuel avec les universités publiques de la province de sorte à fournir aux établissements un financement adéquat, avec l'objectif de réduire le coût de la scolarité dans une perspective de gratuité à long terme.**





## Sources, notes et références

- <sup>i</sup> Université de Moncton, 2017 : [http://www.umoncton.ca/nouvelles/documents/Statistiques\\_18-9-17.pdf](http://www.umoncton.ca/nouvelles/documents/Statistiques_18-9-17.pdf)
- <sup>ii</sup> Acadie Nouvelle, 11 janvier 2017 : <https://www.acadienouvelle.com/actualites/2017/01/11/exclusif-programme-daide-aux-etudes-generaux-prevu/>
- <sup>iii</sup> CBC, 28 février 2017 : <http://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/student-tuition-post-secondary-low-income-1.4001756>
- <sup>iv</sup> Statistique Canada, 2014 : <https://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/11915-fra.htm-a3>
- <sup>v</sup> Radio-Canada, 8 juin 2017 : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1038683/penurie-enseignants-ecoles-nouveau-brunswick>
- <sup>vi</sup> Radio-Canada, 4 juillet 2017 : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1043479/debordement-georges-dumont-surpopulation-manque-infirmieres-recrutement-moncton>
- <sup>vii</sup> Ces valeurs sont issues de calculs réalisés par la FÉECUM, disponibles sur demande mais qui n'ont pas été insérés au document afin d'alléger le texte. Les scénarios considérés sont :
- 1) 11\$/heure (pleine rémunération des heures de stage) : 5,2 M\$
  - 2) 11\$/heure (8 semaines de 40 heures) : 3,6 M\$
  - 3) 11\$/heure (10 semaines de 40 heures) : 4,5 M\$
  - 4) 15\$/heure (pleine rémunération des heures de stage) : 7,1 M\$
  - 5) 15\$/heure (8 semaines de 40 heures) : 5,0 M\$
  - 6) 15\$/heure (10 semaines de 40 heures) : 6,2 M\$
- <sup>viii</sup> D'après les données fournies par le registrariat des quatre universités publiques du N-B au chapitre des finissant.e.s dans les programmes visés par la campagne #Monstagemeruine.
- <sup>ix</sup> Gouvernement du Nouveau-Brunswick, <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/petlepft/PDF/PopGrowth/PlanDImmigrationFrancophone2014-17.pdf>
- <sup>x</sup> Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM), 2016: [http://www.cespm.ca/media/138977/Enr\\_Table5\\_2015\\_2016F.pdf](http://www.cespm.ca/media/138977/Enr_Table5_2015_2016F.pdf)
- <sup>xi</sup> Association of Atlantic Universities (AAU), 2013: <http://www.atlanticuniversities.ca/policy-advocacy/public-policy-paper-series/immigration-and-universities-atlantic-canada-marriage>
- <sup>xii</sup> Statistique Canada, 2016: <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-657-x/89-657-x2016001-fra.pdf>
- <sup>xiii</sup> Gouvernement du Québec, 2017: <http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/presse/communiqués/com20170314.html>
- <sup>xiv</sup> Radio-Canada, le 19 septembre 2017: <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1056674/etudiants-etrangers-inscriptions-baisse-universite-moncton-nouveau-brunswick-acadie>
- <sup>xv</sup> Statistique Canada, 2017 : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170822/dq170822c-fra.htm>
- <sup>xvi</sup> L'Acadie Nouvelle, le 2 avril 2017: <https://www.acadienouvelle.com/actualites/2017/04/02/immigration-francophone-cible-loin-detre-atteinte-n-b/>
- <sup>xvii</sup> Radio-Canada, 19 septembre 2017, *op cit.*
- <sup>xviii</sup> D'après les données tirées des budgets des universités publiques de la province.
- <sup>xix</sup> Université de Moncton, *Budget détaillé* (2013-14 à 2017-18) : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/98>
- <sup>xx</sup> Statistique Canada : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170913/dq170913a-fra.htm>
- <sup>xxi</sup> Statistique Canada, 2014 : <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=4770068&&pattern=&stByVal=1&p1=1&p2=31&tabMode=dataTable&csid=>
- <sup>xxii</sup> Banque du Canada, 2017 : <http://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>